

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2025-38

Nombre de Conseillers		Le vingt-sept octobre deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures,
En exercice	9	Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué,
Présent(s)	6	s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M.
Absent(s)	3	Christian VERMELLE, maire.
Pouvoir(s)	1	<u>Date de convocation</u> : 21/10/2025
		<u>Date d'affichage</u> : 21/10/2025
		<u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH,
		Geoffrey DUNAND, Serge PASSERAT, Philippe MONOD.
		<u>Absent(s)</u> : Anne-Olivia CAVALLARI, Christine DOCHE, Loïc TARDY.
		<u>Procuration(s)</u> : Christine DOCHE donne pouvoir à Christian VERMELLE.
		<u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
Scrutin ordinaire		
Quorum	5	

Réfection du toit de la mairie
MAPA – Choix des entreprises

Laury CICLET, première adjointe, rappelle la délibération n°2025-09 du 10/02/25 adoptant le principe des travaux de réfection du toit de la mairie selon la procédure adaptée (MAPA) et autorisant le maire à rechercher un maître d'œuvre pour la constitution du dossier d'appel d'offre et le suivi des travaux.

Elle informe les conseillers que l'Atelier MARCUCCILLI a été choisi pour la mission de maîtrise d'œuvre et le Cabinet BERARD pour la mission CSPS niveau 3 (*coordination en matière de sécurité et de protection de la santé*)

Le marché a été divisé en 3 lots : Échafaudage / Désamiantage / Charpente - Couverture - Zinguerie et la consultation des entreprises a été réalisée selon la procédure adaptée suivante :

- Publication de l'appel d'offre et mise en ligne des documents du marché sur la plateforme de dématérialisation *mp74.aws-achats* le 28/08/25.
- Publication dans les annonces légales du *Dauphiné Libéré* le 02/09/25 et de *ECO Savoie Mont Blanc* le 05/09/25.
- Ouverture des plis dématérialisés et transmission au maître d'œuvre pour vérification de la conformité et analyse des offres le 23/09/25.
- Présentation des offres à la CAO pour avis consultatif le 01/10/25.
- Procédure de négociation.

Madame CICLET donne connaissance des rapports d'analyse des offres.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à la majorité,

DECIDE de retenir les entreprises suivantes,

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 - Echafaudage	ALPEN POSE	8 950 €	10 740 €
Lot 2 - Désamiantage	SOLUTION TRAITEMENT	19 498 €	23 398 €
Lot 3 – Charpente-Couverture-Zinguerie	BOTTERI et FILS	102 057.80 €	115 800 €

AUTORISE le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents nécessaires à leur exécution.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET



Le Maire,
Christian VERMELLE

